

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars, sur convocation adressée le 03 mars 2026, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Le Thiulin sous la présidence de Philippe SCHMIT.

**Présents :** Emilie BOUNOUANE, Hervé BUISSON, Eric BRULE, Vincent CARNIS, Marie-Anne CHENESSEAU, Christine DAMAS, Michelle ELLEAUME, Olivier DANIEL, Joël FAUQUET, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, David GALLOU (suppléant de François GOBLET), Sylvie GAREL, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Brigitte GUYON (suppléante de Michèle CAT), Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Ingrid HEURTAULT, Laurence HUARD, Gérard HUET, Jacky HULINE, Jean-Luc JULIEN, Bertrand DE LACHEISSERIE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jocelyne MENAGER, Eric MEUNIER, Jérôme MEUNIER, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Laure DE LA RAUDIERE, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

**Pouvoirs :** de Marie-Paule DOS REIS à Olivier DANIEL, Mélanie MOURANT PERINO à Jean-Claude FRIESSE, John BILLARD à Véronique THIBOUST, Philippe FORGE à Pierre GIGOU, Agnès PENFORNIS à Eric BRULE, Jean-Pierre POIRIER à Bertrand DE LACHEISSERIE

**Absents :** Pascal AUBRY, Bruno BLANCHARD, Rebecca BRUNET, Frédéric DELESTRE, Patrick LAGE, Jacques MAUPU, Philippe MORELLE, Patrick PETREMENT, Bernard PUYENCHET, Michel QUENTIN

Nombre de conseillers en exercice : 55      Secrétaire de séance : Véronique THIBOUST  
Nombre de conseillers présents : 39  
Nombre de conseillers votants : 45

### **DELIBERATION N°2026-065 TARIF DU SÉJOUR DE VACANCES ADOS ORGANISÉ PENDANT L'ÉTÉ 2026**

Dans le cadre de l'organisation et la gestion par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche des activités ados, un séjour à destination des adolescents est organisé pendant l'été 2026 et il y a lieu de fixer le montant de la participation des familles.  
En 2025 il était de 515 € (500 € en 2024).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

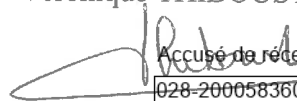
- **DECIDE** de fixer le montant de la participation des familles pour le Séjour de Vacances Adolescents organisé durant l'été 2026 pour une durée de 15 jours à 530 € par participant.

Pour extrait, certifié conforme  
Le Président, Philippe SCHMIT





La secrétaire de séance  
Véronique THIBOUST

  
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
028-200058360-20260309-DELIB2026-065-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2026  
Publication : 17/03/2026